

Vers une histoire des lieux abandonnés

Séances introductive

1. Cadre général

Définitions

L'abandon d'un lieu ne peut se définir de manière générique sans discussion

- Un premier sens dirait que c'est un lieu qui fut habité et/ou utilisé et qui ne connaît plus aucune forme d'activité humaine en son sein, ou alors qui a perdu sa forme principale d'activité.
- Une seconde définition pourrait se centrer sur la propriété : le lieu abandonné serait un lieu sans propriétaire connu ou identifié
- Un troisième cadre pourrait mettre l'accent sur le délaissement : un lieu dont le propriétaire a cessé d'assumer les responsabilités légales, statutaires et fonctionnelles (on pourra trouver une riche discussion du point de vue de la géographie dans la thèse consultable en ligne d'Aude Le Gallou, *Géographie des lieux abandonnés. De l'urbex au tourisme de l'abandon : perspectives croisées à partir de Berlin et Détroit*, Paris 1, 2021)

Ces discussions de définition s'articulent avec celles qui touchent à la notion de ruine (centrée sur la forme, et dont Alain Schnapp a entrepris une *Histoire universelle* au Seuil) et à celle de friches (centrée sur la fonction) déjà bien travaillée dans les sciences sociales. Ou encore de « Délaiés urbains » soit selon le paysagiste Gilles Clément : « la somme des espaces où l'homme abandonne l'évolution du paysage à la seule nature » .

Historicité

Outre le travail sur les mots et les choses, l'historien peut essayer aussi d'établir l'historicité de l'abandon, modèle ou *ad hoc*, selon les enjeux et les périodes, à l'instar de ce qu'on fait les géographes pour les friches en particulier, schématiquement ainsi : l'avant-friche avec activité ralentie, déclinante (1) un temps de veille sans usage, la marginalisation du lieu (2), le temps des projets et des projection sur le lieu (3), la friche reconvertie, la transformation physique et fonctionnelle légitime (4). Bien entendu, tout est à faire dans la perspective de l'historien ici. Il y a, à la fois une chronologie

froide, l'abandon comme produit du contexte (révolution, guerres, crises socio-économiques) et une chronologie « vive » propre à chaque lieu qu'il faut souvent établir à partir des archives et/ou d'enquêtes orales pour le plus contemporain.

Usages

Si un bâtiment est abandonné en apparence, en droit ou eu égard à ses fonctions premières et centrales, il peut être re-employé illégalement, clandestinement d'une part, et/ou partiellement, parfois très partiellement ou temporairement d'autre part. Pour le premier aspect, il convient d'envisager toutes les formes de démantèlements et pillages, intérieur en particulier, toutes les formes de trafics qui peuvent s'y dérouler : repère de bande par exemple, activités économiques marginales... Pour le second, tout dépend bien sûr des époques, mais les usages des lieux par les sans-abri, les artistes, les ferrailleurs, les jeunes qui en font un terrain de jeu, ou encore comme extension d'un espace public ou privé (dépôt d'ordure, garage, jardin potager...) ouvre tout un pan de recherches quasi-vierge chez les historiens. On peut aussi réfléchir à l'articulation de l'abandon et du vivant, ainsi de villages savoyards actifs qui intègrent une partie délaissée (travaux de Yannis Nacef) ou des friches militaires dont une partie sert à de nouvelles activités économiques.

2. Questions et thèmes soulevés lors du premier séminaire :

- La question des sources et la capacité à historiciser les lieux abandonnés aujourd'hui (Jean-François), l'intérêt de l'exploration urbaine (urbex) in situ dans cette perspective (Nicolas)
- La centralité de la question de la propriété dans l'approche du thème
- La question du danger, de la toxicité, et des catégories liées comme celle de « péril imminent »
- Le lien entre le patrimoine et l'abandon
- La Politique révolutionnaire, qui se marque par une volonté de lutte contre l'abandon, une « obsession du vide » (Jean-Luc) dont témoignent par exemple les « maisons nationales ».

Un certain nombre de lieux ont été évoqués ou présentés :

- Question des jardins abandonnés, question qui prend de l'importance sous le Directoire, du destin de la Forêt de Fontainebleau, non exploitée, ni peuplée au début du XIXe s. (Jean-Luc).

- Forme d'abandon de Versailles à partir de 1793
- Destin de (la ville de) Richelieu après la Révolution,
- Les traces de la Seconde Guerre Mondiale à Rabaul (Papouasie-Nouvelle Guinée) (Tobias)
- La ville islamique de Samarra (Irak), délaissée mais peu fouillée (Vanessa)
- Les nombreuses usines sucrières, et les moulins, de Guadeloupe à l'abandon, certains bien conservés, parfois ré-appropriés de manière plus ou moins sauvage, de même les habitations des centres-villes (souvent séquelle de problèmes d'indivision, là comme ailleurs) (Frédéric).
- Les usines abandonnées du territoire de Belfort (Juliette)
- Les villages noyés (barrage) et leur destin
- Les Etats-Unis vus au XXe siècle comme « terre sans ruines », n'investissant pas les lieux du passé de cette manière = (*Amerika kennt also keine Ruinen*, H. Janson cité par Michela)
- Les archives scientifiques délaissées, parfois à la poubelle (Muriel)